



DRH/DDC/N°133/2016

Casablanca le

09 FEV 2016

DECISION

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE ;

- **Vu** le Dahir le Dahir n° 1-72-184 du 15 Joumada II 1392 (27 Juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale tel qu'il a été modifié et complété par le dahir n° 1-11-181 du 25 hija 1432 (22 Novembre 2011) portant promulgation de la loi n° 84-11;
- **Vu** le Dahir n° 01.05.145 du 15 Mouharram 1427 (14 février 2006) portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à compter du 15 juillet 2005 ;
- **Vu** la décision en date du 15 février 2011 fixant Organisation Administrative de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale;
- **Vu** le statut du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale – Juin 2015;
- **Considérant** le courrier du 20 janvier 2016 et le mail du 28 janvier 2016 émanant du Pôle des Unités Médicales.

DECIDE

ARTICLE UN : Madame **Rajaa MATMOUR**, Matricule R2584, est nommée **Chef de Service Convention et Facturation** /Département Recouvrement et Conventionnement / Pôle des Unités Médicales.

ARTICLE DEUX : La présente décision prend effet à compter du

01 MARS 2016

Saïd AHMIDOUCH
Directeur Général

01